Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 10/06/2025 à 16h04 Réference de l'AR : 008-240800821-20250603-2025\_06\_108-DE Publié le 10/06/2025 ; Rendu exécutoire le 10/06/2025

## Département Des ARDENNES

\_\_\_\_\_

ARRONDISSEMENT de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté en exercice : 44

**EFFECTIF LEGAL: 44** 

Certifié affiché à la porte de la Maison de la Communauté Le 11.06.2025 Convocation faite Le 28.05.2025

Délibération N°2025-06-108

Cotisation 2025 à l'Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents (EPAMA)

## ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET des ARDENNES du 08.10.2019

## **EXTRAIT**

du registre des délibérations du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 03 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le mardi trois juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents: MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE (à partir du point n°2025-06-103), Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

Absents excusés: MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Hervé FRANCOTTE (jusqu'à l'approbation du compte-rendu du 19 mars 2025), Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), André ESCOBAR (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Mme Magali CAPLET (pouvoir à Mme Liliane PASSEFORT), MM. Eric GUERINY, Antoine DI CARLO (pouvoir à Mme Isabelle FABRE), Jean GUION, Mmes Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à Mme Angéline COURTOIS).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Considérant l'appel à cotisation de l'EPAMA du 16 mai 2025,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- \* <u>décide</u> de verser pour 2025, une cotisation à l'EPAMA de 34 449 €.
- M. Bernard DEKENS, Président de l'ÉPAMA, M<sup>me</sup> Dominique FLORES et M. Sébastien PAULET, membres du Conseil d'Administration, n'ont pris part, au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme

Le Président Bernard DEMENS